Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Lozère

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère

Marché à procédure adaptée – demande de devis - Petits travaux de mise aux normes électriques

1 – maître d'ouvrage :

CMA de la Lozère – 02 bd du Soubeyran - 48000 MENDE

2 – objet du marché :

Levée des observations du contrôle réglementaire électrique (chaufferie et bâtiment – bureau)

3 – implantation : 2 et 4 Boulevard du Soubeyran à Mende

4 – délais d'intervention :

Avant le 31 Janvier 2018 (indiquer si possibilité d'intervention avant 31/12)

5 – En pièces jointes :

Extrait des observations/rapports à lever : 6 (bureaux) et 2 (chaufferie)

6 – pour renseignements ou visite :

Xavier DELMAS – 04.66.49.81.81

Ces propositions sont à retourner à :

Madame la Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère
2 bd du Soubeyran – BP 90
48003 MENDE CEDEX

avec la mention : ***« mise aux normes électriques »***

La date limite de réception des offres est fixée au **vendredi 1er Décembre 2017 à 12 heures.**

— BATIMENT —

I. LISTE RECAPITULATIVE DES OBSERVATIONS RELATIVES AUX NON CONFORMITES CONSTATEES

Ce chapitre contient toutes les observations relatives aux non-conformités aux textes réglementaires applicables. Chaque observation est numérotée et suivie de la référence de l'article du texte ayant motivé l'observation. Chaque observation est rédigée sous forme d'une constatation de non-conformité accompagnée d'une préconisation claire des modifications à effectuer pour y remédier. Toutefois, d'autres solutions peuvent exister, le choix de la solution finale relevant de la responsabilité du chef d'établissement. Lorsqu'il est fait mention de plusieurs références normatives se reporter au chapitre III pour déterminer la norme applicable.

Obs. n°	Observations (Protection des Travailleurs)		Déjà signalée	Suite donnée
	Observations relatives aux installations basse Tension			
	OBSERVATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL			
	Blocs de secours non remplacés (ancien)			
1	Défaut de fonctionnement *A réparer ou remplacer.*	Arrêté du 14 décembre 2011 Art. 11		
	OBSERVATIONS SUR LES TABLEAUX			
	TABLEAU 3ÈME ÉTAGE			
2	Bornier de terre : raccordement multiples de conducteurs de protection. *A modifier de manière à ce qu'une intervention sur un des conducteurs n'affecte pas la connexion des autres conducteurs (par exemple en utilisant un bornier de terre permettant de raccorder chaque conducteur individuellement).*	R.4215-3 NF C 15-100 § 543	X	
	TABLEAU CHAUFFERIE			
3	Absence d'identification. *A réaliser, par exemple à l'aide d'étiquettes ou de schémas*	R.4215-10 NF C 15-100 § 514 NF C 17-200 § 12	X	
	- 3 circuits monophasés			
4	Conducteur neutre non sectionné. *A assurer.*	R.4215-7 NF C 15-100 § 462 NF C 17-200 § 8 NF C 15-150-1 § 3		
	OBSERVATIONS SUR LES RÉCEPTEURS ET LES PRISES DE COURANT			
	REZ DE CHAUSSEE			
	Chaufferie			
	- Prise de courant			
5	Absence de protection différentielle haute sensibilité (30 mA) sur le circuit alimentant des prises de courant. *A assurer.*	R.4215-3 NF C 15-100 § 411 & 415		
	2EME ETAGE			
	Dégagements			
6	Eclairage de sécurité incomplet. *Compléter l'éclairage de sécurité au niveau des portes et des changements de direction.*	Arrêté du 14 décembre 2011 Art. 5		

— Chaufferie —

SOCOTEC

I. LISTE RECAPITULATIVE DES OBSERVATIONS RELATIVES AUX NON CONFORMITES CONSTATEES

Ce chapitre contient toutes les observations relatives aux non-conformités aux textes réglementaires applicables. Chaque observation est numérotée et suivie de la référence de l'article du texte ayant motivé l'observation. Chaque observation est rédigée sous forme d'une constatation de non-conformité accompagnée d'une préconisation claire des modifications à effectuer pour y remédier. Toutefois, d'autres solutions peuvent exister, le choix de la solution finale relevant de la responsabilité du chef d'établissement. Lorsqu'il est fait mention de plusieurs références normatives se reporter au chapitre III pour déterminer la norme applicable.

Obs. n°	Observations (Protection des Travailleurs)		Déjà signalée	Suite donnée
	Observations relatives aux installations basse Tension			
	OBSERVATIONS SUR LES TABLEAUX			
	Tableau chaufferie			
	- 3 circuits monophasés			
1	Conducteur neutre non sectionné. *A assurer.*	R.4215-7 NF C 15-100 § 462 NF C 17-200 § 8 NF C 15-150-1 § 3		
	OBSERVATIONS SUR LES RÉCEPTEURS ET LES PRISES DE COURANT			
	Chaufferie			
	- Prise de courant			
2	Absence de protection différentielle haute sensibilité (30 mA) sur le circuit alimentant des prises de courant. *A assurer.*	R.4215-3 NF C 15-100 § 411 & 415		